



Laurent Prével :  
« maîtriser les régulations  
numériques »

p. 8



Mia Viel,  
une archiviste  
en mouvement

p. 43



Christine Dugoin-  
Clément : « la Russie crée  
un système chaotique »

p. 44

# archimag.com

[STRATÉGIES & RESSOURCES DE LA MÉMOIRE & DU SAVOIR]

n° 394

21 euros - mai 2026



[dossier]

## DSI du secteur public : le pivot de la transformation



# faire plaisir à tout le monde

**L**e 10 mars dernier, DesignGouv (1) publiait un article au titre alléchant : « Services publics et intelligence artificielle » (2). Au menu de ce billet, la présentation des opportunités, des risques, des précautions essentielles à appliquer et des conseils aux administrations pour se lancer. L'objectif : « œuvrer à la réalisation de services publics numériques pertinents, simples et inclusifs ». Si cet article se focalise exclusivement sur les enjeux liés à la numérisation, à l'inclusion et à l'accès aux droits, on le sait, bien d'autres problématiques sont à prendre en compte (environnement, souveraineté, sécurité, données personnelles, etc.).

Et si la liste de ces défis est longue, les DSI du secteur public doivent, en prime, faire face à des attentes citoyennes élevées. Selon IBM (3), des études (mondiales) récentes ont révélé un paradoxe étonnant : « Alors que seul un citoyen sur trois exprime une grande confiance à l'égard des institutions publiques, ils sont plus de la moitié à se fier aux services publics alimentés par l'IA ». Selon la multinationale américaine, ces résultats indiquent que le public serait prêt à une interaction pilotée par l'IA avec l'administration nationale et locale. Mieux, IBM affirme que l'IA constitue, pour les DSI du secteur public, une opportunité



Clémence Jost

DR

unique de regagner la confiance des usagers. Un point de vue que confirmait en février dernier Lionel Dos Santos de Sousa, auteur d'« IA Démocratie » (Éd. Diatemo), dans Archimag : « Des études ont montré que 20 à 30 % des Européens seraient prêts à confier une grande partie des décisions politiques à une IA, parce que cette technologie bénéficie d'un biais d'autorité et d'expertise », expliquait-il. Selon lui, l'IA est perçue comme un outil rationnel, logique, fondé sur de la donnée « réelle », plutôt que sur des idéologies ou des préjugés. Et, surtout, elle peut être « programmée pour faire plaisir à tout le monde ».

## inventaire à la Prévert

Cette formule amusante pourrait, en l'occurrence, faire écho à notre dossier de ce mois-ci, consacré aux DSI du secteur public. Car il témoigne justement des nombreux enjeux de leur fonction, faite d'arbitrages périlleux entre contraintes budgétaires, intégration de l'IA, souveraineté, modernisation, gouvernance, conformité réglementaire, cybersécurité, inclusion, accessibilité, green IT... Un inventaire à la Prévert sur lequel doivent opérer les équilibristes agiles que constituent les DSI du secteur public. Pour contenter tout le monde, ou, en tout cas, pour ne fâcher personne... Le salut viendra-t-il de l'IA? ■

(1) DesignGouv est animé par le pôle Design et Accessibilité de la Dinum.

(2) [design.numerique.gouv.fr/articles/2026-03-10-ia/](https://design.numerique.gouv.fr/articles/2026-03-10-ia/)

(3) « Résoudre le problème de confiance : comment les DSI du secteur public peuvent transformer l'engagement citoyen grâce à l'IA », IBM.

Clémence Jost

[Rédactrice en chef]

## nous faisons Archimag

Serda édition-IDP  
24, rue de Milan, F-75009 Paris  
Tél. : +33 (0)1 44 53 45 00  
Fax : +33 (0)1 44 53 45 01  
infos@archimag.com  
www.archimag.com  
contacts e-mail  
prenom.nom@archimag.com  
rédaction  
directeur de la publication  
Pierre Fuzeau  
directrice de la rédaction  
Louise Guerre  
rédactrice en chef  
Clémence Jost  
l'équipe de rédacteurs  
Fabien Carré-Marillonnet,  
Sivagami Casimir, Élisabeth  
Hutin-Baillet, Éric Le Ven,  
Bruno Texier

nos correspondants  
Arbido (Genève), Ikram Bouzakar (Tanger), Marie-Laurence Dubois (Belgique)  
ont collaboré à ce numéro  
Didier Frochet, Jean Gauthier, Cédric Limousin, Thibault Pairs, Christel Ronsin  
site web, newsletter  
Sivagami Casimir  
conception graphique  
Julio Arias-Aranz, Amcoat  
maquette  
Bruno Daléle  
brunodalele.com  
dessinateur  
Vince (vince-cartoon.be)

publicité  
directrice de la publicité  
Cathy Potel  
01 44 53 45 00  
chef de publicité  
Imane Erraoui  
01 44 53 45 00  
responsable marketing  
Albane Perrichon  
vente au numéro  
service abonnement  
Zamila Nguyen  
zamila.nguyen@archimag.com  
réclamation et informations  
commandes@archimag.com  
24 rue de Milan  
F-75009 Paris  
tarifs et conditions  
d'abonnement  
valables jusqu'au 31/12/2026  
France : 1 an, 189 euros  
France : 2 ans, 338 euros

tarif étudiant : 1 an, 36 euros  
tarif demandeur d'emploi : 1 an, 74 euros  
vente au numéro : 21 euros  
France : 1 an, Pack abo : 402 euros  
imprimeur  
Inore Groupe Impression  
4 rue Thomas Edison  
58640 Varennes Vauzelles  
éditeur  
IDP Sarl, au capital de 40 000 euros  
N° de commission paritaire : 0127 T 85484  
ISSN : 2260-166X  
Dépôt légal à parution du numéro

crédits photos  
Couverture : BG\_illustrations/Freepik  
Intérieures : droits réservés, sauf mentions différentes.  
annonceurs  
Big Data & AI Paris : 2  
Docaposte : 33  
IDP : encart, 2<sup>e</sup> de couverture, 7, 3<sup>e</sup> de couverture  
Luxtrust : 31  
Serda : encart, 4<sup>e</sup> de couverture  
Xelians : 19  
Les marques citées dans le présent numéro sont des marques déposées.



Accédez à nos réseaux sociaux via ce QR code



Archimag est une publication du groupe Serda. Toute adaptation ou reproduction même partielle des informations parues dans Archimag est formellement interdite sauf accord écrit d'IDP SARL. © IDP mai 2026



Ce document est imprimé sur papier certifié PEFC (respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts)

Pour vous abonner, voir page 47 ou sur [www.archimag.com/boutique](http://www.archimag.com/boutique)

Annoncez-vous sur Archimag et Archimag.com

Contactez Cathy Potel : [cathy.potel@archimag.com](mailto:cathy.potel@archimag.com),

Imane Erraoui : [imane.erraoui@archimag.com](mailto:imane.erraoui@archimag.com) et Angeline Piquery : [angeline.piquery@archimag.com](mailto:angeline.piquery@archimag.com)



# sommaire

## [actualités]

- 04 une sérénité numérique en trompe-l'œil dans les PME et les ETI
- 05 les pros de l'info, victimes de l'IA ?
- 06 l'Enssib renouvelle sa gouvernance
- 07 une bourse contre la désinformation
- 08 3 questions à Laurent Prével
- 09 la success-story du mois : Numen



## [dossier]

- 10 **DSI du secteur public : le pivot de la transformation**



En 2026, les DSI du secteur public sont au cœur d'une équation de plus en plus serrée : élever le niveau de cybersécurité, moderniser des infrastructures parfois obsolètes, financer le cloud, la donnée et l'IA, tout en absorbant les exigences de conformité et la pression sur les budgets. L'heure est aux compromis : il ne s'agit plus seulement d'exploiter un système d'information, mais d'arbitrer entre souveraineté, performance, sobriété et continuité de service.

Sommaire p. 11

## [outils]

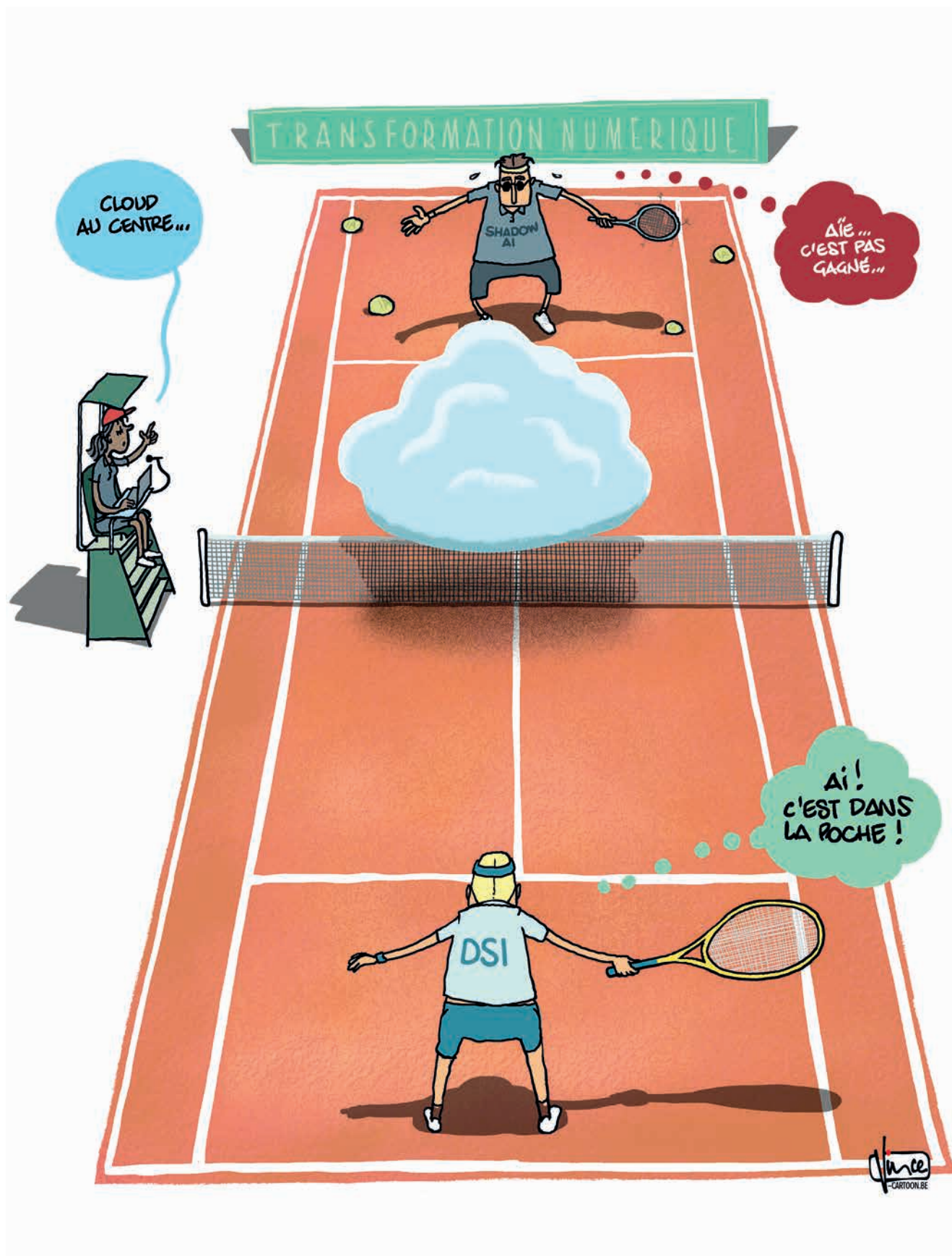
- 20 Documation et I-Expo 2026 : l'IA à l'épreuve du réel
- 22 projet IA : bingo ou fiasco ?
- 24 les SIGB sont-ils solubles dans l'IA ?
- 26 formation et compétences : les pros de l'info entrent dans l'ère de l'IA utile
- 29 choisir une signature électronique selon ses besoins
- 38 piloter son offre documentaire à l'ère de l'IA générative
- 40 intelligence artificielle, fouille de textes et activité documentaire
- 42 trois applications gratuites pour renforcer l'accessibilité de vos sites
- 43 Mia Viel, une archiviste en mouvement



## [perspectives]

- 44 Christine Dugoin-Clément : « la Russie crée un système chaotique chez ses adversaires »
- 46 Archimag store : applis, cadeaux, beaux livres, expos...
- 48 dans les archives d'Archimag, mai 2006





## sommaire

- 11 tour d'horizon des enjeux des DSI du secteur public en 2026
- 15 stratège, pompier, diplomate et chef de projet : la DSI de Carcassonne Agglo
- 16 la DSI de l'Urssaf mise sur le sur-mesure
- 17 Région Île-de-France : une DSI restructurée
- 18 IA, souveraineté, data : la DSI de l'IGN joue sur tous les tableaux

# DSI du secteur public : le pivot de la transformation

En 2026, les DSI du secteur public sont au coeur d'une équation de plus en plus serrée : élever le niveau de cybersécurité, moderniser des infrastructures parfois obsolètes, financer le cloud, la donnée et l'IA, tout en absorbant les exigences de conformité et la pression sur les budgets. L'heure est aux compromis : il ne s'agit plus seulement d'exploiter un système d'information, mais d'arbitrer entre souveraineté, performance, sobriété et continuité de service. Comment accélérer sans fragiliser ? Quels usages de l'IA industrialiser ? Comment rapprocher DSI et métiers tout en objectivant les choix entre coûts, risques et bénéfices ? Autant de questions qui font de la DSI publique une fonction de stratège de la transformation, entre pilotage, résilience et décision.

**Q**uestion à 1000 euros : combien y a-t-il de DSI au sein de la fonction publique ? Réponse : impossible de le savoir précisément ! Il faut éplucher un rapport

de la commission des finances du Sénat de 2016 pour trouver l'estimation la plus récente, avec 18 500 agents chargés des systèmes d'information de l'État. À cette époque, trois ministères concentraient l'essentiel des

ressources : le ministère de l'Économie et des Finances (6 300 personnes), le ministère de l'Intérieur (5 900) et l'Éducation nationale, avec 2 400 informaticiens.



# Documation et I-Expo 2026 : l'IA à l'épreuve du réel

Fraude documentaire, facturation électronique, veille augmentée et désinformation... De Documation et I-Expo 2026, les 8 et 9 avril derniers, un enseignement émerge : l'IA accélère les transformations, mais impose plus que jamais méthode, anticipation, souveraineté et discernement.

## ■ fraude documentaire : la bataille se joue en amont

La fraude n'est plus l'apanage de quelques faussaires isolés, mais un phénomène industrialisé. Portée par la digitalisation et par l'essor de l'IA, elle se massifie et se professionnalise. « Historiquement, on utilisait des logiciels comme Photoshop ou Acrobat, puis sont apparues des plateformes dédiées à la génération de faux documents », observe Christopher Larrondo, directeur commercial chez Finovox. « Désormais, avec l'essor de l'IA, ces capacités se diffusent encore davantage et gagnent en efficacité ». Simon Hebbo, cofondateur et directeur des opérations chez Docteller, distingue deux profils de fraudeurs : « Il y a d'un côté l'opportuniste, qui cherche ponctuellement à obtenir un avantage, comme un meilleur tarif [...]. De l'autre, des organisations structurées, pour lesquelles la



Table ronde consacrée à la désinformation lors du salon i-Expo, le 9 avril 2026.

fraude constitue un véritable modèle économique ».

Selon les experts, nous évoluons encore dans un monde hybride entre dématérialisation et numérique. Pour Jean-Paul Gagnon, consultant et formateur en lutte contre la fraude documentaire, la certification à la source est donc la clé : « Lorsque vous utilisez un dispositif conçu dès l'origine pour intégrer des mécanismes de certification, des validations par l'Anssi, ainsi que des outils électroniques d'émission, de réception et de vérification, alors vous entrez dans le monde numérique ». Stéphane Père, managing director chez Evidency, confirme que la détection constitue déjà une étape en retard. Pour lui, la certification des documents pour en garantir l'authenticité devient un point de bascule.

L'IA est ici à double tranchant : elle automatise la fraude, mais permet aussi de lutter contre elle. Christopher Larrondo (Finovox) précise qu'elle permet des « détections additionnelles par rapport à ce que pourrait faire un humain ». Toutefois, pour Simon Hebbo (Docteller), « l'IA ne peut pas tout résoudre seule ». L'enjeu reste la sensibilisation, comme le souligne Jérôme Filhol, digital trust solution & service development chez

Doxallia : « Il faut une meilleure acculturation du public aux nouveaux outils d'identité numérique ».

## ■ facturation électronique : penser l'après-conformité

À moins de six mois de l'échéance du 1<sup>er</sup> septembre 2026, l'urgence est maximale et les discours entendus sur Documation convergent : les entreprises sont inégalement prêtes. Jean-Pierre Harzee, head of sales chez B2BRouter, tire la sonnette d'alarme : « Il ne reste que quatre mois ! [...] Il y a plus de quatre millions d'entreprises en France et 28 % seulement disent avoir bien avancé pour se préparer ». L'embouteillage semble inévitable, d'autant que certaines préfèrent déjà assumer les 15 000 euros d'amendes pour non-conformité afin de « s'acheter du temps ». Pour Adrian Ait Lafkih, directeur commercial chez Enerj, la transition s'annonce comme un « séisme organisationnel », car les entreprises sous-estiment l'ampleur du projet. Un sentiment partagé par Krzysztof Giecold, general manager chez Indicom, qui a vécu la réforme en Italie : « Beaucoup de PME et de TPE vont se lancer au dernier moment ».